



Basse-Zorn

www.cc-basse-zorn.fr

BULLETIN D'INFORMATION N°52
DÉCEMBRE 2024

**La Basse-Zorn
œuvre pour l'amélioration
de la qualité de l'eau**



Basse-Zorn
Communauté de communes





Le mot du Sénateur

Mesdames, Messieurs, cher(e)s ami(e)s,

C'est avec un immense plaisir que je réponds à la sollicitation de votre Président, Denis Riedinger, et vous adresse ces quelques mots à l'occasion de cette édition du bulletin intercommunal qui vient clôturer cette année 2024.

Celle-ci aura été marquée par des conflits au Proche-Orient et toujours en Ukraine, mais également de nombreux rebondissements au sein même de notre pays. En effet, l'année 2024 aura vu passer pas moins de 3 premiers ministres et également une dissolution de l'Assemblée nationale au lendemain des élections européennes. Cette instabilité politique est venue démontrer par plus d'une fois, le rôle essentiel du Sénat dans l'élaboration de la loi.

Depuis des décennies, la France accumule la dette et creuse le déficit budgétaire de l'Etat. Pour essayer de redresser la situation de notre pays, il va falloir faire preuve de beaucoup de solidarité. S'agissant des collectivités, l'effort demandé pour le redressement des finances publiques est très important. Le Sénat apporte sa pierre à l'édifice pour rendre cette contribution plus acceptable.

Nous souhaitons toutefois compter sur les fêtes de fin d'année, pour venir insuffler un peu de douceur dans le cœur de nos habitants, petits et grands.

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter un joyeux Noël et une très heureuse année 2025, que celle-ci soit remplie de bonheur, de santé et de réussite. Et surtout, que cette nouvelle année soit signe de Paix dans le monde !

Claude KERN, Sénateur du Bas-Rhin

Le mot du Député

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Cette année s'achève marquée par de nombreux événements nationaux et internationaux : repli économique, catastrophes climatiques, guerres... Face à ces défis immenses, c'est avec un profond sens des responsabilités que j'ai entamé ce nouveau mandat, pour vous représenter à l'Assemblée nationale, au sein du groupe Horizons et Indépendants, fort de la confiance que vous m'avez renouvelée, et je tiens à vous en remercier.

Au vu de la situation actuelle, j'ai la conviction que c'est avec une volonté d'ouverture, de dialogue et de collaboration, que nous pourrions répondre aux enjeux qui se présentent à nous et à la France.

Persuadé qu'avec cet esprit de concorde, et aussi avec ordre et autorité, nous saurons bâtir une France forte pour le bien de toutes



et tous, et un avenir pour nos générations futures, en cultivant chacun le sens du devoir et du respect.

C'est avec humilité et responsabilité que je m'engage à rester à votre écoute, aux côtés de vos maires et élus de notre circonscription dans un esprit de confiance.

Je vous souhaite à toutes et à tous une fin d'année paisible et pleine d'espoir. Que cette période soit l'occasion de se ressourcer et de se préparer à affronter les défis de demain avec détermination et optimisme.

**Scheeni Wihnächte ùn e Glückliches Nejes Jahr !
Avec mes salutations les plus sincères,**

Vincent THIÉBAUT, Député

Bonne année
Güeti Rutsch 2025



Christiane Wolfhugel et Etienne Wolf,
Conseillers d'Alsace du canton de Brumath



CONTACT

Maison Alsace Territoire Nord

3 rue du Tournai - 67500 Haguenau

03 68 33 88 30

Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h



Sommaire

p. 2	Vœux
P. 3	Édito
p.4	En Alsace
p. 5 à 8	Vie communautaire
p. 10 à 12	Eau
p. 13 à 15	Environnement
p. 16 et 17	Technique et travaux
p. 18	Mobilité
p. 19	Économie
p. 20	Sécurité
p. 21 à 24	Animation Vie Familles
p. 25 à 28	Culture & Tourisme

La Maison des Services



Horaires d'ouverture de la Maison des Services : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h
Président et Vice-Présidents :
accueil sur rendez-vous

Agenda des manifestations

Retrouvez toutes les manifestations à venir sur le territoire de la Basse-Zorn sur notre site:
www.cc-basse-zorn.fr/manifestations



et en version papier en Mairies
et à la Maison des Services.



**Bulletin d'information
de la Communauté
de communes
de la Basse-Zorn**

34, rue de la Wantzenau - 67720 HOERDT
Tél. 03 90 64 25 50 - www.cc-basse-zorn.fr
info@cc-basse-zorn.fr

Directeur de la publication : Denis Riedinger
Comité de rédaction : Commission Communication
Crédits photos : Communauté de communes de la Basse-Zorn, CeA, médiathèque Trait d'Union, PETR de l'Alsace du Nord, Agence de l'Eau, Bretzel d'Or / Guillaume Rudin, Intercommunalités de France / B. Levy, SDEA, Aménagement Birken / Mairie de Hoerd, déchets en vrac / Maitetxu Etchevarria – Bordeaux Métropole, Rosace, CCI Alsace Eurométropole, Madeos, CINE Munchhausen.
Réalisation, impression :
Pointillés 03 88 81 10 47
Imprimé sur papier certifié PEFC™
ISSN 1638-4180
Dépôt légal : décembre 2024

Edito

Chers habitants et entrepreneurs de la Basse-Zorn, notre collectivité continue de relever de nouveaux défis pour **répondre aux enjeux territoriaux et climatiques**, cruciaux pour notre cadre de vie. Elle se distingue par son dynamisme, et rayonne par des **projets remarquables et récompensés**.

Afin de répondre au mieux aux besoins des citoyens et acteurs économiques, tout en **structurant de façon cohérente l'aménagement** du territoire pour les prochaines années, notre Communauté de communes a proposé de construire avec ses communes membres un **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)**. Une charte de gouvernance a été présentée aux élus pour construire ensemble une vision partagée du territoire où chaque singularité trouve sa place. Ce projet d'envergure s'inscrit dans la continuité du prochain mandat.

L'eau est au centre des réflexions contemporaines et futures, sa rareté, son impériosité et sa ressource en font une **denrée précieuse à protéger**. Notre Communauté de communes met en œuvre un **important plan d'actions pour améliorer la qualité de l'eau** malgré les nombreuses contraintes existantes. Des **effets sont déjà visibles** dans certaines communes et les **opérations**, détaillées dans ce bulletin, **programmées à court et moyen terme**, permettront une **sécurisation de l'eau** sur notre territoire.

Pour préserver la qualité de notre écosystème, il faut que chacun travaille dans le même sens dans un objectif commun de respect environnemental. Ainsi, tous les citoyens peuvent y contribuer à leur échelle en **appliquant des gestes sains pour notre planète** : tri des déchets vers les filières adaptées, compostage, perméabilité et enrichissement des sols, etc., qui vous sont présentés pour partie dans ce numéro.

La collectivité, dans cette même perspective, a finalisé la **rénovation énergétique de l'EHPAD La Solidarité** à Hoerd après de conséquents travaux (pour un montant de 1 919 438 € TTC).

Par ailleurs et afin de développer l'usage de **mobilités durables**, la Basse-Zorn œuvre activement avec les collectivités voisines à la réalisation de **pistes cyclables dont le premier tronçon sera l'itinéraire Est-Ouest** Brumath-Gambsheim, dont la part de la CCBZ est estimée à 3 512 442 € TTC.

Dans un autre horizon, les **services à la personne** émanent comme un **lien de proximité de grande valeur** que je m'engage à renforcer. Le service Animation Vie Familles propose en ce sens des actions pour tous les âges de la vie et accompagne les publics dans ces différentes étapes.

Porteuse de cette même **vertu fédératrice**, la **culture** est ancrée dans nos territoires.

Aussi, je suis heureux de vous inviter aux prochains **mercredis musicaux de l'école de musique**, en mars, dans 4 communes de la Basse-Zorn.

Et le dimanche 29 juin, ne manquez pas notre **éco-manifestation La Basse-Zorn à l'An Vert** qui proposera sa toute première **course de recyclettes**. Participez, vous aussi, à cette course unique en son genre qui allie écologie et créativité dans une ambiance festive : entre amis, collègues ou en famille !

Le **secteur touristique** de la Basse-Zorn se renforce également en constituant un **réseau d'acteurs**. De nouvelles opérations pourront être menées grâce à la perception de la taxe de séjour des hébergements meublés de tourisme. Ainsi, vous pourrez apprécier les nouveaux agrès sur le circuit découverte du « Sentier botanique de Gries » ou encore participer aux balades nature et patrimoine de ce semestre.

À toutes et à tous, je souhaite une agréable lecture et de belles fêtes de fin d'année avec vos proches.

Denis RIEDINGER, Président



Glecklich's mej's
an scheni Winächte
Denis Riedinger



**La Collectivité
européenne
d'Alsace**
en action près de chez vous



Les collèges font peau neuve



Le collège Baldung Grien de Hoerd est le premier collège alsacien réhabilité selon les principes de la rénovation passive. Le chantier de restructuration a été précédé de l'installation de bâtiments modulaires provisoires permettant la continuité du service public pendant les travaux, en d'autres termes le bon fonctionnement du collège. Les nombreux travaux de restructuration ont été menés depuis 2021 pour un coût global de l'opération d'un montant de 7,4 M€. Rénovation énergétique, restructuration de l'externat, mise en accessibilité de l'ensemble du site, pose de panneaux photovoltaïques et reconfiguration des extérieurs font du collège Baldung Grien un exemple à suivre.



Dernière ligne droite pour les travaux de rénovation du **collège La Pierre Polie de Vendenheim** qui arriveront à terme en avril 2025. Au programme : amélioration des performances énergétiques (économies d'énergie estimées à 58%), réponse aux besoins fonctionnels et pédagogiques.

Mise aux normes d'accessibilité du site aux personnes en situation de handicap et réalisation des Espaces d'Attente Sécurisés (EAS) en cas d'incendie. Le coût global prévisionnel de l'opération s'élève à 8,3 M€. Avec ce projet de grande ampleur, la Collectivité européenne d'Alsace a souhaité réaliser une restructuration offrant un niveau de confort maximal pour ses usagers et des coûts d'exploitation réduits.



Inauguré le 30 mai 2024, il aura fallu 5 ans de travaux pour mener à bien la rénovation du **collège Marcel Weinum de Brumath**. Une restructuration en profondeur de l'établissement s'avérait nécessaire tant sur le plan énergétique que fonctionnel. Le collège a ainsi bénéficié d'une vaste restructuration englobant la démolition, la réhabilitation des bâtiments existants, des extensions, la création d'une chaufferie collective biomasse sans oublier l'aménagement des espaces extérieurs. La Collectivité européenne d'Alsace a investi 16,9 M€ dans ce vaste projet. En un mot, un impressionnant chantier pour répondre à tous les critères nécessaires à la sécurité et au bien-vivre des élèves et des équipes enseignante et technique.

R-PASS : un projet d'avenir pour l'Alsace

La question du report des poids lourds en transit sur les axes principaux alsaciens est une forte préoccupation pour tous et la situation devient plus urgente chaque jour. Ce sont 1500 camions supplémentaires en transit par jour en moyenne entre 2023 et 2024. Cet afflux qui occasionne bouchons, accidents, pollution atmosphérique et nuisances sonores n'est plus acceptable.

La Collectivité européenne d'Alsace a donc décidé, lors de sa session du 21 octobre, la mise en place d'une contribution « R-Pass » sur ces axes début 2027. Les recettes générées seront réinvesties au bénéfice des mobilités et de l'économie alsacienne. La concertation sera également poursuivie avec les acteurs économiques alsaciens, afin de trouver les voies légales permettant de limiter les effets pour les entreprises de nos territoires et de justes compensations.

Conception CeaA / LC / © CeaA © lovely-elsa.com



**Meilleurs vœux à tous,
pour la nouvelle année !
Härzliche Glückwensch in älle, fer's neje Jahr !
Vos conseillers d'Alsace,
Christiane Wolfhugel et Etienne Wolf**



Retrouvez toutes les délibérations sur notre site internet : cc-basse-zorn.fr/deliberations

Le Conseil communautaire a entre autres délibéré sur les sujets suivants :

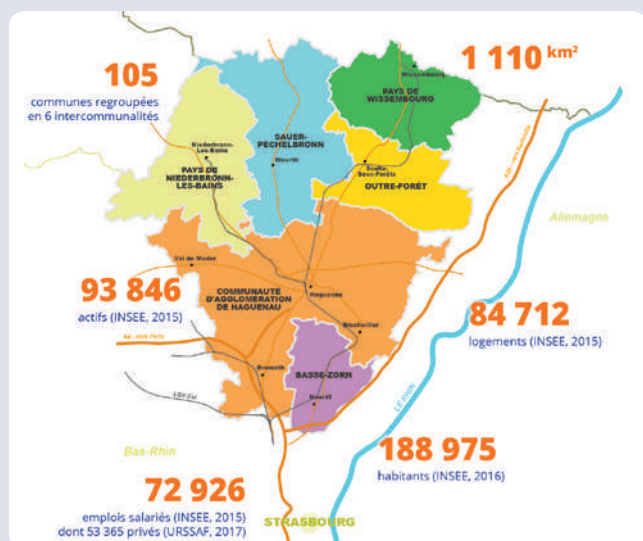
24 JUIN 2024

- **Instauration d'une taxe de séjour** afin de financer les dépenses destinées à favoriser la fréquentation touristique du territoire.
- **Création d'une commission Plan Local d'Urbanisme inter-communal** pour permettre sa construction avec les élus du territoire (plus d'informations : article PLUi).
- **Consultation pour l'entretien des ouvrages d'art et passerelles** sur les communes de Geudertheim, Hoerd et Weyersheim.
- **Mise en réseau des bibliothèques** avec la mutualisation de l'achat d'un logiciel commun, subventionnable par la Collectivité européenne d'Alsace.



23 SEPTEMBRE 2024

- **Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) d'Alsace du Nord** a reçu un avis favorable du Conseil.



- **Adoption d'un nouveau protocole du temps de travail pour les agents** et de diverses mesures concernant les ressources humaines afin de respecter le cadre légal et harmoniser les situations.



14 OCTOBRE 2024

- **Ouverture d'une subvention pour les protections périodiques durables** entrant dans le cadre du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés.



- **Solidarité avec la population ukrainienne** par le financement du solde du coût d'un transport humanitaire restant à la charge de l'association AES Alsace.

25 NOVEMBRE 2024

- **Renouvellement de la convention avec la Communauté d'Agglomération de Haguenau** pour la collecte des déchets ménagers.



- **Remplacement d'un véhicule de service diesel** en location longue durée par l'achat d'un MASTER électrique au tarif de 40 507,96 € TTC.

Des temps de rencontres pour plus de cohérence et de transparence



Rencontre des élus municipaux de la Basse-Zorn, samedi 16 novembre

La Communauté de communes poursuit sa dynamique de développement avec la volonté d'associer tous les acteurs du territoire. Dans cet objectif de cohérence, les **élus municipaux** de toutes les communes membres ont été conviés à un temps de **rencontre et de partage** autour d'**actualités locales**.

Ainsi, une **soixantaine d'élus** ont répondu présents à ce moment privilégié pour prendre connaissance des avancées et perspectives pour le bien-être des habitants du territoire et émettre leurs avis.

Trois sujets étaient à l'ordre du jour de cette matinée du 16 novembre.

■ Le projet de territoire 2030

La CCBZ a adopté à l'unanimité en 2020 son projet de territoire 2030 à la vision ambitieuse et partagée du développement souhaité pour notre intercommunalité.

Après **quatre années de travail sur les actions**, l'**état des lieux de leur avancement** a été présenté et les différentes évolutions pour notre territoire retracées.

■ Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Par ailleurs, la Basse-Zorn a entamé une **réflexion sur un Plan Local d'Urbanisme intercommunal** pour laquelle les élus municipaux sont associés.

Afin d'évoquer les enjeux et objectifs ciblés, un **projet de charte de gouvernance** a été soumis aux élus (plus d'informations : article PLUi).



■ L'eau et l'assainissement

L'eau est une ressource primordiale et un sujet majeur pour tous les citoyens. Aussi une présentation des **obligations réglementaires** qui s'appliquent en Basse-Zorn ainsi que le **plan d'actions mis en œuvre au regard des différents enjeux du territoire** a été réalisé (plus d'informations : dossier eau p.10).

Dans la même dynamique, la Basse-Zorn a convié à un temps de **rencontre les acteurs de la société civile** qui avaient participé, dès 2018, à la définition et à la construction du projet de territoire à l'horizon 2030.

Le 22 novembre, une **vingtaine de personnes** ont ainsi pu échanger sur l'état des lieux de l'avancement des 40 actions inscrites et découlant du document-outil du projet de territoire.



Vue aérienne de Weyersheim

La Basse-Zorn s'engage dans un PLUi

La Communauté de communes de la Basse-Zorn s'engage dans un projet pour l'avenir : l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Qu'est-ce que qu'un PLUi ?

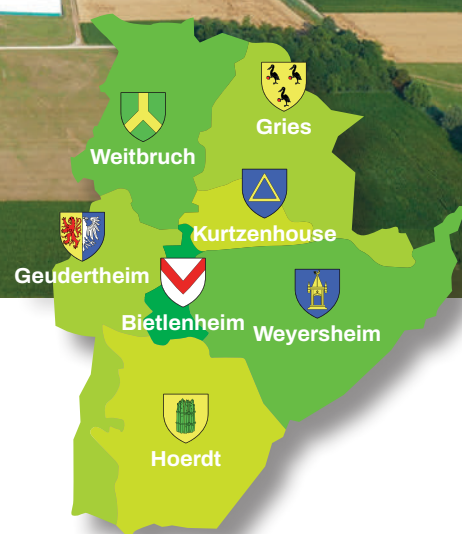
Il s'agit d'un document de planification qui fixe les grandes lignes de l'aménagement du territoire pour les prochaines années. Il détermine les zones à urbaniser, celles à préserver, les espaces naturels, les infrastructures, et bien plus encore. En résumé, il dessine le territoire de demain en prenant en compte les besoins de chacun.

Cette action, une des résultantes du Projet de Territoire 2030, est le fruit d'une réflexion collective, pour laquelle la population a été consultée en 2018.

Le PLUi permettra de définir une vision du territoire, sur l'ensemble des 7 communes membres, de façon à traduire en termes concrets et géographiques les orientations décidées pour le développement de la CCBZ.

Qu'est-ce que cela va changer ?

Les ambitions de chaque commune, comme la construction de logements, l'implantation d'activités économiques ou la protection d'espaces naturels, seront adaptées pour qu'elles s'intègrent harmonieusement et soient compatibles pour l'ensemble du territoire. Le PLUi incarnera le « bien vivre ensemble » en Basse-Zorn en prenant en compte toutes les spécificités locales.



Quelles sont les étapes de mise en œuvre ?

■ Une charte de gouvernance pour fixer les règles du jeu

La première étape a consisté à rédiger et adopter une **Charte de Gouvernance**. Ce document fixe les règles de l'élaboration du PLUi pour garantir une démarche efficace, cohérente, concertée sur le plan politique et aussi à destination de la population. Cette charte précise aussi les rôles de chacun : élus, techniciens, associations et habitants. Pour les élus, c'est un document stratégique qui fixe les modalités de travail pour les prochaines années d'élaboration et de mise en œuvre du PLUi.

■ De la prescription...

Le **Conseil communautaire prendra la compétence** associée (qui était détenue précédemment par les communes) en décembre pour prescrire le PLUi au printemps 2025.

■ ...jusqu'à l'approbation

De nombreuses phases seront ensuite nécessaires : diagnostic, évaluation environnementale, plan d'aménagement et de développement durable (PADD), concertation... pour arriver aux étapes de validation qui devraient se dessiner en 2028 afin d'approuver définitivement le PLUi en 2029.



Vue aérienne de Gries et Kurtzenhouse

Vous avez une question en matière d'impôts ?

Depuis 2020, des permanences ont été mises en place, exclusivement sur rendez-vous, sur le territoire de la Basse-Zorn pour les questions fiscales.

Les contribuables sont reçus par un agent des finances publiques les **mardis après-midi des semaines impaires** de 14h à 16h30 en prenant **rendez-vous** sur le site **impots.gouv.fr** ou auprès de la Communauté de communes de la Basse-Zorn.

Les permanences se tiennent à la Mairie de Hoerd, 1 rue de la Tour.

Avant le rendez-vous, vous recevrez un appel du centre des finances publiques de Strasbourg pour préciser votre demande, les pièces justificatives à apporter et confirmer si nécessaire votre rendez-vous.

Cet accueil de proximité vient s'ajouter aux possibilités de contact d'ores et déjà existantes :

- Messagerie sécurisée sur le site internet : impots.gouv.fr ;
- Centre de contact joignable au **0 809 401 401** ;
- Service des impôts des particuliers de l'Euro-métropole de Strasbourg, 35 avenue des Vosges (sans RDV du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et sur RDV du lundi au jeudi de 13h30 à 16h).

Il est également possible de payer les amendes, les impôts, les factures communales et hospitalières en espèces et par carte bancaire jusqu'à 300 €, auprès de certains buralistes dont la liste est accessible en ligne : impots.gouv.fr/paiement-de-proximite.



Les Agences de l'Eau préservent les milieux naturels

L'Agence de l'Eau Rhin Meuse protège notre patrimoine commun pour prévenir et limiter les atteintes aux milieux naturels liées à nos différents usages de l'eau au quotidien.

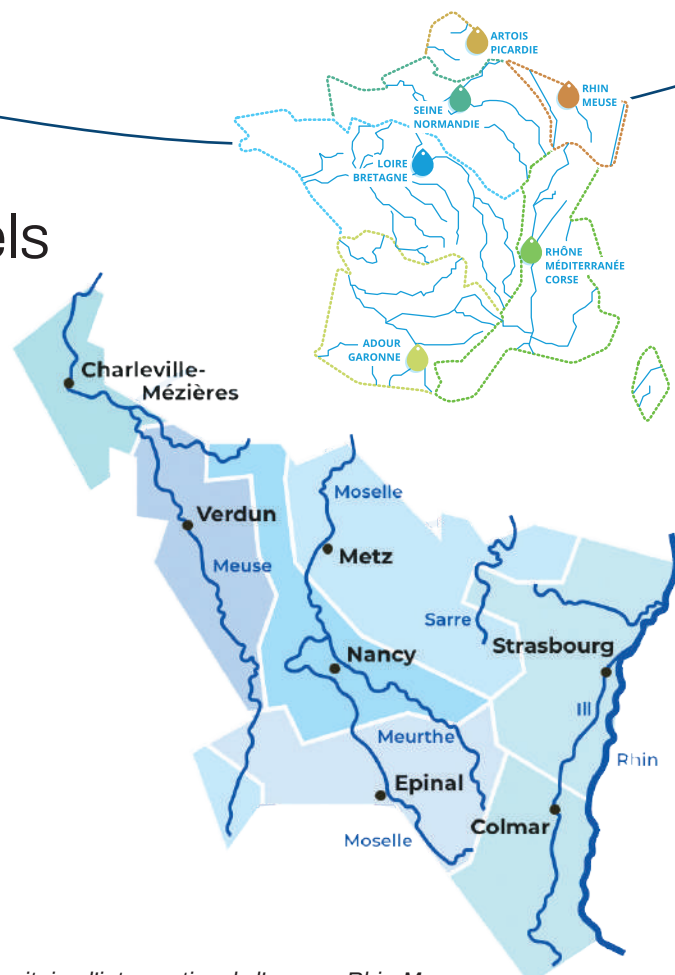
Elle collecte, par l'intermédiaire des collectivités, des redevances auprès des usagers des services, essentielles pour **financer les actions de préservation de l'eau et des milieux aquatiques**.

De nouveaux défis émergent pour les territoires face aux **épisodes de sécheresse et d'inondations** qui s'intensifient et réclament la mobilisation de moyens conséquents et nouveaux.

Afin d'adapter la fiscalité à ces **enjeux environnementaux**, les **redevances liées à l'eau et ses usages évoluent** à compter du 1^{er} janvier 2025. Les factures émises à compter de cette date comporteront les intitulés suivants :

- Prélèvement ;
- Consommation d'eau potable ;
- Performance des réseaux d'eau potable ;
- Performance des systèmes d'assainissement.

Plus d'informations sur : www.eau-rhin-meuse.fr



Territoire d'intervention de l'agence Rhin-Meuse



Nomination et trophée, la Basse-Zorn rayonne !

Plusieurs actions du territoire ont été valorisées et reconnues lors de concours ces dernières semaines. Ainsi la Basse-Zorn a été lauréate aux Bretzels d'or et nommée aux Trophées des collectivités 2024.



1^{er} prix des collectivités aux Bretzels d'or 2024

Le prix Schaffner distingue une commune ou une intercommunalité qui a **œuvré de façon originale et innovante pour l'Alsace** : sa langue, son patrimoine, sa culture, ses traditions et son environnement naturel.

Notre territoire a remporté le **Trophée Schaffner des Bretzels d'Or** pour ses actions en faveur de la langue et la culture alsacienne ! La remise des prix a eu lieu le 20 octobre à Thann, une belle récompense pour l'implication de la Basse-Zorn dans la promotion de l'alsacien : kits naissance, semaines d'immersion, traduction d'articles...



Nomination aux trophées des collectivités 2024

Les Trophées des Collectivités d'Alsace ont vocation à **mettre en lumière des projets remarquables portés par des collectivités**.

La Basse-Zorn a été **nommée parmi les 3 finalistes** dans la **catégorie Jeunesse** avec son projet « Les super-héros de l'anti-gaspillage alimentaire ! » mené dans les périscolaires du territoire en janvier 2024 (plus d'informations : bulletin 51 - juin 2024).



Le Président de la Communauté de communes a également participé à la **table ronde « Adapter nos politiques culturelles à la transition écologique »** en octobre lors du **Congrès des intercommunalités de France** en partageant notamment l'expérience de l'éco-manifestation la Basse-Zorn à l'An Vert.

Il devrait aussi intervenir au **Congrès national des élus au numérique** des 6 et 7 février prochains lors d'une **table ronde « Garantir l'égalité d'accès au numérique »**, la CCBZ ayant proposé un nouveau module de lecture vocale et d'adaptation visuelle pour son site internet il y a un an.

Ce congrès est organisé par Villes Internet, qui valorise les territoires promoteurs d'un internet citoyen et dont la CCBZ détient le plus haut niveau du label, soit 5 @.



Plus d'informations sur :
www.bretzeldor.com
www.trophees-collectivites-alsace.com

L'eau, une ressource précieuse

Le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement d'Alsace-Moselle (SDEA) de Schiltigheim dessert en eau les 7 communes de la Basse-Zorn.

6 d'entre elles à partir des puits situés à Bietlenheim, la commune de Weitbruch étant desservie par les puits du périmètre de Hochfelden et Environs et le secteur de Marienthal (annexe de Gries) par la Communauté d'Agglomérations de Haguenau (CAH).

Une qualité sous contrôle strict

L'eau du robinet fait l'objet d'un suivi sanitaire qui comprend à la fois un contrôle par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et une surveillance complémentaire réalisée par le SDEA.

Près de **280 paramètres** sont analysés dans les **eaux destinées à la consommation humaine**. Cette liste est revue régulièrement par l'ARS permettant un contrôle rigoureux et pertinent à tout instant.

Caractéristiques générales de l'eau de la Basse-Zorn

L'eau est **naturellement dure** (présence de calcaire) et **ferrugineuse**. A ce jour, elle est uniquement désinfectée par chloration avant mise en distribution.

La commune de Weitbruch dispose d'une eau issue d'un forage implanté sur son ban. Le fer, présent naturellement à de fortes teneurs

dans ce forage, est éliminé par une station de traitement dédiée et l'eau traitée est ensuite désinfectée par chloration.

L'eau distribuée à Gries-Marienthal issue des forages de la CAH fait aussi l'objet d'un traitement d'élimination du fer et d'une désinfection par chloration. Cette eau est dure (présence de calcaire).

Une eau naturellement ferrugineuse

Même si les teneurs sont plus faibles que sur le forage de Weitbruch, l'eau captée des forages de Bietlenheim est **naturellement riche en fer** avec une tendance à la hausse ces dernières années.

Principales conséquences :

- ▶ L'apparition ponctuelle et passagère d'eau jaune à brune, liée à la suspension d'une importante quantité de fer déposée au fil du temps dans les conduites. Ce type de phénomène peut être accentué par certaines conditions défavorables comme la stagnation de l'eau dans les conduites, des consommations inhabituelles (ex : incendie, etc.) ou encore la présence de conduites anciennes ;
- ▶ Même si la présence d'eau colorée occasionne parfois une gêne certaine, elle ne remet pas en cause la potabilité de l'eau distribuée ;
- ▶ Le Code de la Santé publique définit qu'il n'y a pas de danger pour la santé humaine mais des désagréments en cas de forte concentration (couleur, goût, etc.).



Actions pour le confort des usagers :

Pour limiter au maximum la gêne ressentie, des actions sont déployées :

- Des **purges** sont régulièrement effectuées sur le réseau via les poteaux incendies pour éviter les dépôts ferrugineux ;
- Une **campagne de nettoyage** des conduites par injection d'air a été réalisée fin août et à l'automne dans des zones ciblées à Gries, Hoerd et Geudertheim ;
- Parallèlement, un **plan de renouvellement des conduites** est engagé sur le territoire depuis plusieurs années à raison d'environ 1% du linéaire par an ;
- La mise en place d'un **traitement d'élimination du fer et du manganèse** aux forages eux-mêmes est également à l'étude.

Des traces d'un métabolite de pesticides : la Chloridazone-Desphenyl

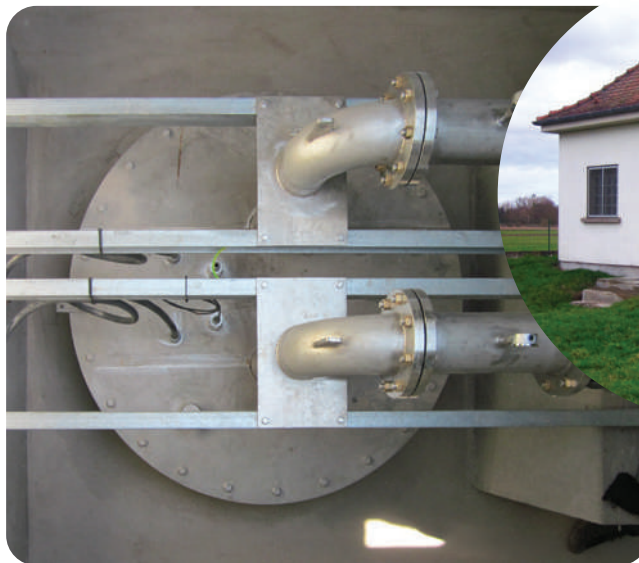
Depuis 2020, l'ARS a élargi son panel de surveillance aux produits de dégradation des pesticides, appelés métabolites.

Ces contrôles complémentaires ont mis en évidence la présence d'une molécule,

la Chloridazone-Desphenyl, à des teneurs pouvant ponctuellement être supérieures aux seuils réglementaires fixés pour l'eau potable sur les forages de Bietlenheim et de la CAH.



Intérieur et extérieur d'un puit de captage



Principales conséquences :

- Les dépassements en Basse-Zorn sont très légers, les teneurs mesurées oscillent autour de la limite de conformité fixée à 0,1 µg/l ;
- **Les autorités sanitaires considèrent qu'à ces teneurs, la consommation de l'eau ne présente aucun risque sanitaire. Elle peut être consommée sans restriction par l'ensemble de la population ;**
- L'ARS a accordé une dérogation en juin 2022 permettant la distribution de cette eau tout en demandant aux collectivités concernées, de rétablir la conformité dans les prochaines années.

Actions pour améliorer la qualité de l'eau :

La molécule mère (Chloridazone) de ce métabolite retrouvé dans les eaux de la nappe est un pesticide qui a été retiré du marché en 2020. Son emploi a donc cessé.

Avec l'appui du SDEA, la CCBZ a engagé un important plan d'actions portant à la fois sur des **mesures préventives de préservation de la ressource** mais également des **mesures curatives de traitement des eaux avant mise en distribution**.

Les actions préventives mises en œuvre communément au niveau des périmètres de captage élargis de Hochfelden, de Brumath et de la Basse Zorn sont :

- Accompagnement technique et agronomique agricole ;
- Développement de filières agricoles pour **accompagner le changement de systèmes des exploitations** ;
- **Coordination** des partenaires, mesures collectives et économiques, par exemple avec l'acquisition de matériel agricole mutualisé de désherbage mécanique ;
- **Information et sensibilisation** des acteurs du territoire ;
- **Mesures** de gestion de l'eau, de suivi des masses d'eau, pour **améliorer la connaissance et le traitement de l'eau**. Par exemple : l'analyse régulière des eaux de rivières et de la nappe pour comprendre les transferts eaux superficielles-eaux souterraines.

Projets pour l'eau à court et moyen termes

Station de traitement

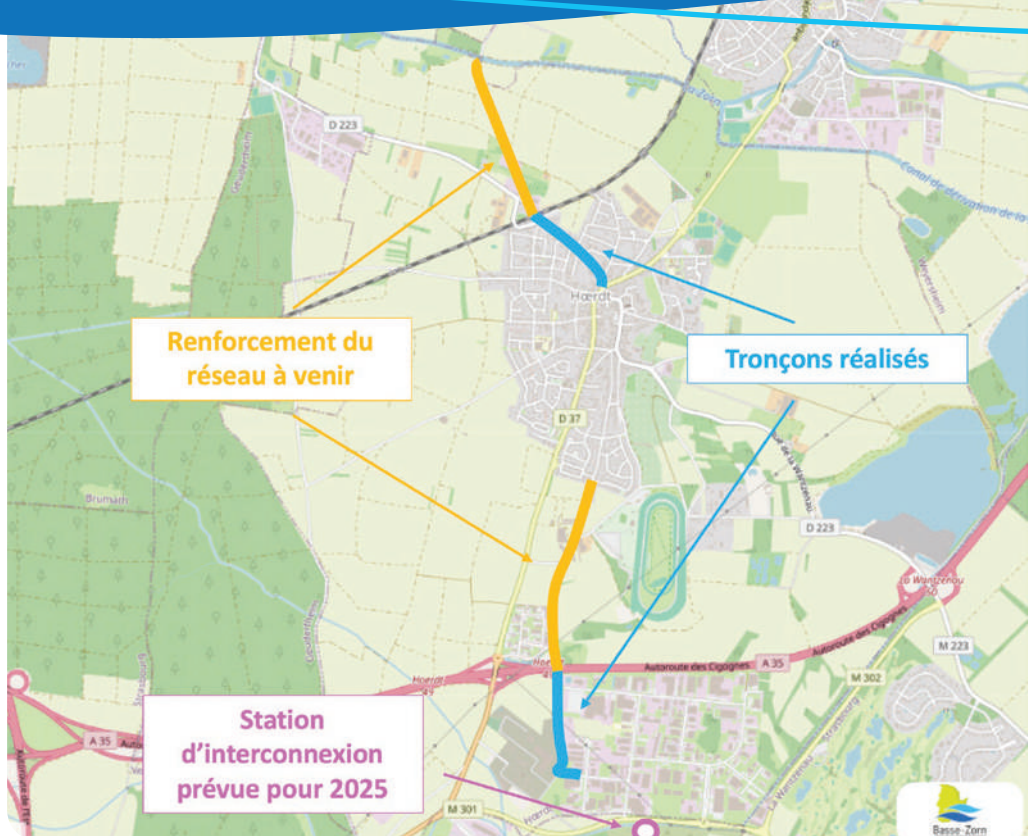
Les études menées concluent à la pertinence de la mise en place d'un système de traitement. La filière la plus adaptée est la filtration sur charbon actif.

Cette installation de traitement comprendra l'élimination des métabolites de pesticides ainsi que du fer et du manganèse présents naturellement dans l'eau (réduisant ainsi les phénomènes d'eau colorée constatés ponctuellement aujourd'hui).

Les étapes avant l'achèvement de ce type d'installation sont encore longues et nombreuses (acquisition foncière, études environnementales, construction, etc.). Il faut compter un minimum de 3 à 5 ans pour la mise en place d'une unité de traitement.

Interconnexion pour sécuriser la production

Face au diagnostic de fragilité du système de production et afin de sécuriser l'alimentation en eau de l'ensemble de la Basse-Zorn, des solutions d'interconnexion des réseaux d'eau potable avec des périmètres voisins sont programmées.



SDEA

Pose d'une conduite d'interconnexion

Plus d'informations :
Résultats des contrôles sanitaires effectués sur l'eau de votre commune sur le site internet du Ministère chargé de la Santé : <https://orobnat.sante.gouv.fr>
SDEA : www.sdea.fr

1. Interconnexion Sud : Basse-Zorn – Eurométropole de Strasbourg

- **Renforcement du réseau en 3 tronçons** pour la mise en service de l'interconnexion : **travaux réalisés** ;
- **Création de la station d'interconnexion** au niveau de la rue de l'industrie dans la zone d'activités de la commune de Hoerdt : **travaux prévus en 2025** ;
- Renforcement du réseau sur le tracé « zone d'activités de la commune de Hoerdt - réservoir de Bietlenheim : travaux réalisés à l'exception des tronçons « zone d'activités de Hoerdt -> entrée sud de la commune de Hoerdt » et « Rivière Zorn -> entrée ouest de la commune de Hoerdt » qui seront inscrits au programme d'investissement à venir.

2. Interconnexion Nord : Basse-Zorn – Périmètres SDEA de Hochfelden et de Brumath

Considérant que la ville de Brumath est également concernée par la problématique « métabolites » et pour renforcer la sécurité en eau, aussi bien de Brumath que de la partie Nord de la CCBZ, des **réflexions** sont en cours pour la **mise en place de conduites d'interconnexions entre ces 2 pôles de production**.

Une fois l'ensemble de ces travaux réalisés, l'alimentation en eau sera **sécurisée**. Cela signifie qu'en cas de dysfonctionnement au niveau des captages de Bietlenheim ou d'une rupture importante sur un réseau principal, la CCBZ disposera d'un **apport d'eau depuis les réseaux voisins afin de limiter les coupures pour les usagers**.

Zone d'activités du Birken, aménagement et patrimoine naturel

En 2014 l'espace du Birken à Hoerdt a fait l'objet d'aménagements pour accueillir des bassins d'orages, servant à **retenir et stocker temporairement les eaux pluviales excédentaires** produites lors d'importantes pluies.

Dix années plus tard, la **végétation largement présente** participe à la **perméabilité des sols**, à l'**infiltration** et à l'**équilibre environnemental**.



2014

2024



Je pense donc je trie...

Et trier à bon escient est tout aussi important. Il est des podiums sur lesquels mieux vaut ne pas figurer... et pourtant c'est sous cette forme que nous vous présentons le **TOP 3 des erreurs de tri**.

De nombreuses erreurs sont encore constatées en 2024 dans les bacs de tri (jaunes). En 2023, elles ont généré un **surcoût de 51 000 €** à la Communauté de communes et par ricochet aux usagers (contre 33 000 € en 2022). La bonne nouvelle, c'est que l'on peut tous s'améliorer !

Parmi les erreurs les plus courantes dans votre bac jaune, on retrouve :

► **Les déchets d'hygiène** – Tous les déchets d'hygiène : mouchoirs, essuie-tout, cotons-tiges, masques, couches et protections hygiéniques... vont **systématiquement dans votre bac bleu** ;

1 Déchets d'hygiène



Le bon geste :
Mettre dans le bac bleu

2 Objets en plastique



Le bon geste :
Mettre dans le bac bleu

3 Emballages recyclables imbriqués



Le bon geste :
Les séparer avant de les mettre dans le bac jaune

Une règle simple :

En cas de doute, je mets mon déchet dans le bac bleu !

► **Les objets en plastique** – Tous les petits objets plastiques : cintres, brosse à dents, CD... vont dans votre **bac bleu** car il ne s'agit pas d'emballages ;

► **Les emballages recyclables imbriqués dans le bac jaune** – Tous les emballages doivent être séparés les uns des autres. Résistez donc à la tentation de coincer vos canettes ou pots de yaourts dans votre carton de céréales vide !

Les lasagnes à la déchèterie de Gries

Le 1^{er} octobre, lors de l'atelier **jardinage au naturel à la déchèterie de Gries**, les participants ont fait des lasagnes !

Une dizaine de personnes ont participé à un cours théorique, suivi d'une application pratique de la **technique de jardinage appelée « culture en lasagne »** (rien de comestible donc).

Concrètement, la culture en lasagne consiste en une **superposition de couches de déchets verts**, tant secs que frais (bruns et verts), à l'image du plat de pâtes italien.

Cette méthode, idéale pour toutes les surfaces, se révèle très simple à mettre en œuvre et donne la possibilité de **transformer un espace, même lorsque le sol est de mauvaise qualité** ou encore de le **réaliser dans une cour** ou sur une **terrasse** en utilisant des jardinières.

Ce système **s'inspire du modèle de la forêt**, où la décomposition des matières organiques génère un humus riche en nutriments, disponible pour les plantes tout au long de leur développement.



Les 6 étapes à suivre :

1. Repérer la parcelle et préparer le sol
2. Etaler le **carton neutre**
3. Etaler la **matière sèche carbonée**
4. Etaler la **matière fraîche azotée**
5. Continuer l'**alternance** des couches
6. Etaler du **compost**
7. **Pailler** et arroser
8. Attendre puis **planter**

D'autres ateliers seront programmés en 2025, notamment une séance de plantation au printemps dans la lasagne créée !



Eliminer l'amiante ? Règles de dépôt à respecter pour la sécurité de tous

Avant de commencer vos travaux, nous vous recommandons de contacter l'Installation de stockage des déchets non dangereux (ISDND) de Weitbruch afin de connaître les modalités à suivre.

Si votre logement contient de l'amiante lié (c'est-à-dire que les fibres d'amiante sont intégrées à un liant solide, emprisonnées dans le matériau), vous pouvez, sous certaines conditions, faire traiter ce déchet à l'ISDND de Weitbruch. Une exonération de 1,5 tonnes est possible pour les particuliers, à condition de respecter tous les critères requis.

Déroulement du dépôt :

1. Préparation et protection

Assurez-vous de disposer de l'équipement approprié pour manipuler l'amiante, comprenant un **masque FFP3**, des **gants** et une **combinaison** afin d'éliminer tout risque d'exposition respiratoire. Tous les déchets d'amiante doivent impérativement être **conditionnés dans des big bags***, disponibles à l'ISDND de Weitbruch.



*Big bags : sacs spéciaux avec renforts, dotés d'un système de fermeture et de poignées, disponibles en diverses tailles.

La **quantité maximale autorisée est de cinq big bags**, réservés exclusivement aux **habitations et petites dépendances**. Ces contenants ne peuvent en aucun cas être utilisés pour des tuyaux ou d'autres plaques non standards.

Il est essentiel que les big bags soient étanches, en bon état (sans trous ni déchirures), équilibrés et facilement accessibles pour un engin de levage.

2. Prise de rendez-vous

Veuillez contacter le centre d'enfouissement pour **prendre rendez-vous pour votre dépôt d'amiante**. Lors de cet appel, un agent vous rappellera également les consignes de sécurité et les modalités de dépôt.

3. Transport sécurisé

Le transport de l'amiante doit obligatoirement se faire à l'aide d'une **remorque ou d'un véhicule à plateau**, afin de minimiser les risques d'inhalation de poussières susceptibles de se dégager lorsque l'amiante est transporté dans le coffre d'un véhicule. Les équipements de protection individuelle utilisés lors des manipulations peuvent être inclus dans le big bag contenant l'amiante.

L'inhalation de filament d'amiante peut provoquer des pathologies respiratoires, parfois cancéreuses. Nous vous remercions de **respecter ces règles pour garantir votre sécurité ainsi que celle des autres**.

Pour les quantités plus importantes provenant d'anciens hangars agricoles ou de locaux commerciaux (autres que des habitations et petites dépendances), vous pouvez contacter le centre de traitement situé à Niederbronn (société SOTRAVEST).

Centre ISDND de Weitbruch
Renseignements au 03 88 72 14 76
du lundi au vendredi de 8h à 14h30

Conditions de dépôt de pneus usagés à la déchèterie de Gries pour les particuliers

Le dépôt de pneus usagés en déchèterie de Gries est désormais **limité à 4 pneus par an et par foyer**.



Sont acceptés : les pneus des particuliers (voitures et deux-roues motorisés) propres, déjantés et non coupés

Sont refusés : les pneus poids lourds et agricoles, les pneus souillés, coupés ou peints

Le saviez-vous ?

Depuis cette année, les ménages ont la possibilité de **remettre leurs pneus usagés**, dans la limite de **8 pneus par an et par personne**, à des distributeurs de pneus (dont la surface de vente est supérieure à 250 m²) **sans obligation d'achat de pneus neufs**.

Plus d'informations sur :
www.ecologie.gouv.fr/pneumatiques

Service Public.fr

L'abandon de déchets dans la rue

C'est **135€** d'amende à régler **dans les 45 jours**

Au delà de ce délai, l'amende passe à **375€**

Si vous ne payez pas, le Juge peut fixer l'amende à **750 € maximum** (ou jusqu'à 1500 €, avec confiscation du véhicule, si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets).

Travaux en cours, terminés et à venir

Travaux à venir

Geudertheim, Gries, Hoerdtt (ZI) et Weyersheim

Mise aux normes d'arrêts de bus et création d'un arrêt ZI Métiers-Ried à Hoerdtt.

Hoerdtt

Rue Heyler : eau potable et voirie, restructuration de l'éclairage public et enfouissement des réseaux fibre et télécom.

EHPAD La Solidarité : mise en place de clôture et portail.

Travaux en cours

Basse-Zorn : remplacement et suppression de poteaux d'incendie.



Un poteau d'incendie



Chemisage d'un collecteur

Geudertheim

Rue des Potagers : assainissement, étanchéification de collecteurs par chemisage.

Gries

Rue du Stade : assainissement, étanchéification de collecteurs par chemisage.

Kurtzenhouse

Rue des Roses : assainissement, étanchéification de collecteurs par chemisage.

Weitbruch

Rues des Rossignols et Principale : assainissement, étanchéification de collecteurs par chemisage.

Travaux terminés

Geudertheim, Gries et Hoerdtt

Nettoyage de conduites d'alimentation en eau potable avec la technique de purge air-eau.

Geudertheim

Rue de Kurtzenhouse : enfouissement des réseaux fibre et télécom, remplacement de l'éclairage public, travaux de voirie.

Gries

Rue de Weitbruch : enfouissement des réseaux fibre et télécom, aménagement de la placette devant l'église, travaux de voirie.



Micro-zone d'activités, rue des Peupliers : réalisation de la voirie définitive.

Hoerdtt

Rue de la Gare : enfouissement des réseaux fibre et cuivre, remplacement de l'éclairage public, travaux de voirie.

Weyersheim

Rue de la République en sortie du village vers Bischwiller : mise en conformité du plateau ralentisseur.

Route départementale 94 vers l'A35 : compensation zone humide et inondable, travaux de terrassement, plantation de végétaux et engazonnement de prairies.

La fibre est déployée ! Êtes-vous éligible ?

Vous avez peut-être déjà entendu un voisin ou un ami parler de sa connexion internet, plus rapide et simultanée depuis quelques temps ?

ROSACE vous informe que le Réseau fibre optique est bien installé en Basse-Zorn et vous explique les démarches !

Quelles démarches ?

Vous n'avez pas encore de ligne fibre optique à votre domicile ? Pas d'inquiétude, voici les étapes à suivre :

- Testez votre éligibilité sur www.rosace-fibre.fr dans la rubrique « Éligibilité et démarches » ;
- Si vous êtes éligible, à vous de choisir votre FAI (Fournisseur d'Accès Internet) parmi les opérateurs présents sur le réseau et sur votre commune ;

- Si vous avez besoin d'être accompagné dans vos démarches, consultez notre rubrique « Éligibilité et démarches » et suivez les étapes indiquées. Pensez à préparer les documents et les justificatifs demandés en amont.

Laissez-vous ainsi guider vers la procédure appropriée et retrouvez l'avancée de votre dossier en ligne.

La fin du réseau cuivre

Pensez dès maintenant à la fibre optique !

Aujourd'hui, la technologie fibre optique vous offre une multitude d'avantages, comparée à l'ADSL qui est vouée à disparaître progressivement entre 2026 et 2030 sur l'ensemble du territoire. Plus stable et plus performante, elle est la solution à tous vos soucis de connexion !

ÉTAPE 1

Testez votre éligibilité



ÉTAPE 2

Trouvez votre opérateur



Des offres d'abonnement téléphone seul existent auprès d'opérateurs pour le même coût qu'une ligne téléphonique analogique, n'hésitez pas à solliciter et comparer les offres.

Vous souhaitez passer à la fibre ?
Plus d'informations sur :
www.rosace-fibre.fr
rubrique « Éligibilité et démarches »



Zoom sur les travaux réalisés à l'EHPAD La Solidarité à Hoerdt

Les travaux en faveur de l'amélioration énergétique de l'EHPAD La Solidarité de Hoerdt ont consisté à :

- Isoler l'enveloppe du bâtiment ;
- Ravauder la façade ;
- Isoler les combles et la mise en place de cheminements techniques ;
- Rehausser la toiture de la salle du séjour pour une mise en conformité du faux plafond ; de l'isolation et de l'étanchéité à l'air ;
- Remplacer le sol de la salle du séjour ;
- Remplacer les fenêtres et portes extérieures ;
- Remplacer les chaudières ;
- Remplacer le système de production d'eau chaude sanitaire ;
- Poser des brise-soleil orientables.

Le coût des travaux réalisés est de 1 919 438,99 € TTC. Une subvention de 363 760 € dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) a été perçue pour ce projet. Une subvention Climaxion a également été obtenue dans le cadre de la rénovation énergétique du bâtiment, le montant sera fonction du classement énergétique résultant des tests à venir.

climaxion
anticiper • économiser • valoriser





Relevez le défi : « Au boulot ou à l'école, j'y vais autrement ! »

Entreprises, écoles, salariés, élèves : mobilisez-vous pour un défi à la fois économique, écologique et solidaire ! Chaque année, le défi « Au boulot ou à l'école, j'y vais autrement ! », soutenu par l'ADEME (agence de la transition écologique) et coordonné par l'association Initiatives Durables, mobilise des centaines de structures dans le Grand Est pour promouvoir des modes de transport durables.

Pourquoi participer ?

Les kilomètres cumulés par les participants sont transformés en dotation financière au profit d'associations œuvrant dans les domaines des mobilités actives, de la solidarité ou de la santé. Une belle occasion de donner du sens à vos déplacements tout en soutenant des initiatives locales !

Un engagement de longue date

Depuis 10 ans, les agents de la Communauté de communes de la Basse-Zorn participent activement à ce défi. En 2024, ils ont parcouru 1 863 km et ainsi évité 255 kg de CO₂, ce qui leur a permis d'atteindre la 27^e place du classement sur les 115 structures participantes dans la catégorie 21 à 100 salariés. Ils comptent sur vous pour les rejoindre cette année !



Du 1^{er} au 31 mai 2025, passez à l'action !

Que vous soyez une entreprise, un établissement scolaire ou une structure publique, adoptez des modes de déplacement durables :

- ▶ À pied, pour allier santé et écologie,
- ▶ À vélo, pour un trajet rapide et écoresponsable,
- ▶ En covoiturage, pour des trajets partagés et conviviaux,
- ▶ En transport en commun, pour réduire votre empreinte carbone.

Faites de vos trajets quotidiens un acte concret pour la planète et pour la solidarité !

Comment participer ?

Ouverture des inscriptions en ligne en mars sur www.defi-jyvais.fr.



Informations
PETR de l'Alsace du Nord
Virginie FORMOSA,
chargée de mission climat-air-énergie
virginie.formosa@alsacedunord.fr
03 88 07 32 40

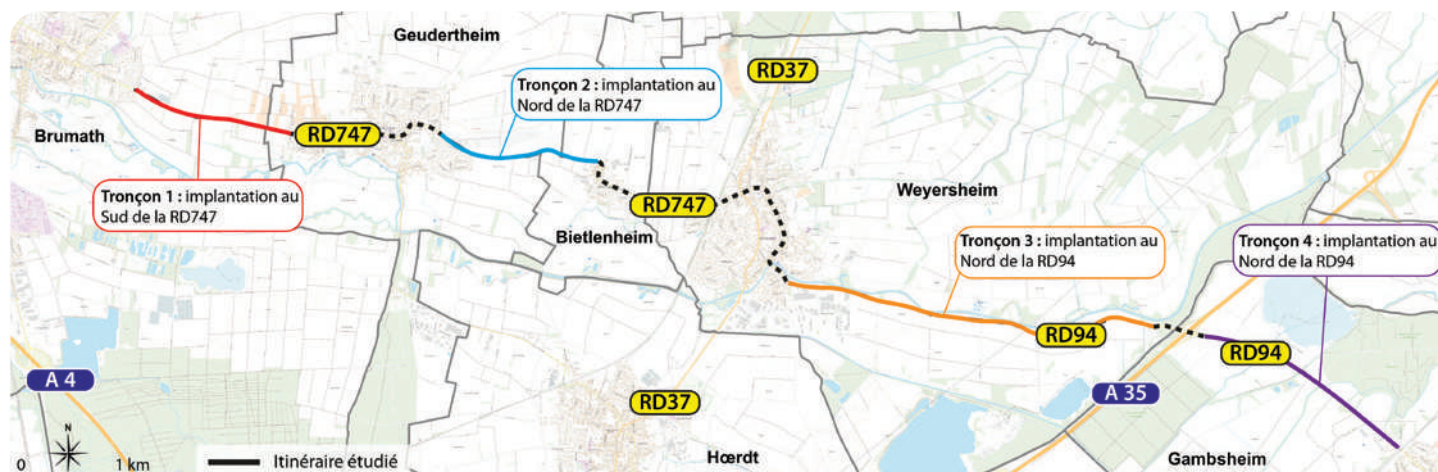
Piste cyclable Brumath – Gambsheim : l'itinéraire est arrêté !

La 1^{ère} étape du projet de piste cyclable reliant Brumath à Gambsheim et traversant la CCBZ d'Ouest en Est s'est achevée cet automne. La faisabilité du tracé envisagé a été validée avec nos voisins du Pays rhénan et de la Communauté d'Agglomération de Haguenau !

L'itinéraire retenu se compose de 4 tronçons qui seront aménagés en voie verte pour une longueur totale d'environ 8,5 km.

Des études opérationnelles (maîtrise d'œuvre) et les nécessaires demandes d'autorisation seront lancées au début de l'année 2025.

Le montant prévisionnel des travaux de l'intégral de l'itinéraire est évalué à 5 515 422 € TTC pour l'ensemble des intercommunalités concernées. La part des travaux à la charge de la CCBZ est estimée à 3 512 442 € TTC (hors subventions).



La démarche qualité à la portée de tous les commerces

Depuis plusieurs années, la CCBZ en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Alsace Eurométropole, soutient les commerçants, artisans, prestataires de services du territoire.

L'ancien Trophée Qualité Accueil est devenu le **Label Commerçant d'Alsace** et poursuit ses objectifs de démarche qualité par des audits et diagnostics pour :

- ▶ **Mesurer et améliorer** la qualité de son accueil et de ses services ;
- ▶ **Porter un regard neutre** et indépendant sur l'entreprise ;
- ▶ **Valoriser** son engagement qualité ;
- ▶ **Mobiliser** son personnel autour de ces valeurs ;
- ▶ **Créer** une dynamique collective.

Cette année **9 commerçants et prestataires de services** se sont vu octroyer le label en Basse-Zorn lors de la remise des prix le 26 novembre. **Félicitations** à leur engagement et qualité de services !



A Hoerdtd :

- ▶ **BULLES D'R** – l'univers du ballon – *Platine*
- ▶ **ESCALE ESTHETIC** – institut de beauté – *Platine*
- ▶ **LE CELLIER DE BETTY** – épicerie fine – *Diamant*
- ▶ **CENTRE KALEM** – institut de beauté – *Or*
- ▶ **HOERDTH OPTIQUE** – opticien – *Argent*

A Weitbruch :

- ▶ **BOUTIQUE DU SOMMELIER** – caviste – *Platine*

A Weyersheim :

- ▶ **NEWSTEP CLUB** – sport, musculation – *Diamant*
- ▶ **PÂTISSERIE ULRICH** – boulangerie pâtisserie – *Or*
- ▶ **TOUT COMPTE FÉE** – boutique de cadeaux – *Argent*

Informations et inscriptions :
Charlotte COURBET,
CCI Alsace
Tél. 06 87 74 44 56
c.courbet@alsace.cci.fr

Les entreprises **nouvellement implantées**

Geudertheim - Zone d'activités

LE GLACIER DE STRASBOURG (SARL), 5 rue de l'Artisanat, exploitation d'un fonds de commerce de glaces, cafés, petite restauration à emporter ou à consommer sur place, débit de boissons

Gries

ETF ENERGIE (SARL), 1C rue de la Paix, installation, service après-vente, entretien, dépannage de chauffage, de climatisation, de panneaux solaires, de sanitaires et d'électricité

TIWAZ VENTURE (SAS), 8 rue de la Paix, prestations de conseil et accompagnement auprès d'entreprises notamment du secteur du bâtiment

ANYBAT (SASU), 8 rue des Chênes, Promotion immobilière

FRANC SERVICES DEPANNAGE (SARL), 2 rue Siedel, travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation

WS CHARPENTE (SARL), 8 rue de Gries - Marienthal, entreprise de charpente, menuiserie, couverture et zinguerie

Hoerdtd

NATURE TECH PAYSAGE (SARL), 6 rue Leh, conception, aménagement, création et entretien de parcs, jardins, espaces verts, et autres espaces paysagers

Hoerdtd - Z.A. du Birken

CABINET PLURIDISCIPLINAIRE (entreprise individuelle), 13 rue Marguerite Perey, Réflexologie plantaire, naturopathie et kinésiologie

HOTEL AKENA (SAS), 9 rue Marguerite Perey, hôtel et hébergement similaire

OPTIMA STEAMER FRANCE (SAS), 3 rue Sophie Germain, négoce de matériel de nettoyage industriel à destination des entreprises et des particuliers

P J C AUTOMATISME (SARL), 2 rue Sophie Germain, spécialiste de l'automatisme, de la régulation et de l'électricité

Weitbruch

AS AUTOMOBILE (SUARL), 10 rue Longue, entretien et réparation de véhicules automobiles

AJ COMPTAVISION «AJC» (SARL), 8 rue des Mûres, expertise comptable

HABITAT DESIGN (SAS), 10 rue des Romains, travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment

PEINTURE SCHAAL GREGORY (SARLU), 39 rue de la Chaux, travaux de peinture et vitrerie

HOERNEL (SAS), 5 rue du Lin, travaux de revêtement de sols et de murs

KD DECO (SARLU) 10 rue de l'Eau, peinture intérieure et extérieure

UPSET RECOVERY (SAS), 20 rue des Hêtres, formation pilotage avion

Weyersheim - Zone d'activités

NG MAINTENANCE ET DEPANNAGE (SARL), 8 rue de Kilstett, travaux de chauffage et sanitaire

LOGCOM 67 (SASU), 42 rue des Veaux, négociation et intermédiation de toutes opérations commerciales en produits divers

Formation Cyber pour les seniors : les bons réflexes

Trois modules de 1h30 seront proposés afin de **sensibiliser sur les escroqueries** et apprendre les **bons gestes à adopter** dans le monde du virtuel mais également dans le réel (démarcheurs, etc.), les jeudis 6, 13 et 20 mars.

La formation sera effectuée par le **chef de la Police intercommunale** et en présence d'un expert de la Gendarmerie Nationale.



Informations : Sarah ORIOT,
coordinatrice seniors et aidants
03 90 64 25 50
coordination-terniors@cc-basse-zorn.fr

Profitez sereinement de vos congés : opération tranquillité vacances

L'opération tranquillité vacances (OTV) a été mise en place afin de lutter contre les cambriolages et peut déjà être demandée auprès de la gendarmerie dont vous dépendez.

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Les services de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles aléatoires mais récurrentes, permettant de repérer les comportements ou éléments anormaux, sont organisées aux abords de votre domicile. Vous serez prévenus en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage ...).

Qui peut en bénéficier ?

S'agissant d'un service gratuit, tout particulier ou commerçant peut en profiter.

Comment en bénéficier ?

► Demande par internet

Votre inscription peut être effectuée **45 jours à l'avance** et **au plus tard la veille du départ**, en utilisant FranceConnect, vous pouvez vous inscrire à l'opération avec le service en ligne disponible sous www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241.

OTV :
Opération
tranquillité
vacances
sur internet :



► Sur place

Rendez-vous à la brigade de gendarmerie dont votre logement dépend :

- **Pour Bietlenheim et Geudertheim** : brigade de gendarmerie de Brumath, 22 rue André Malraux, 67170 Brumath, tél. 03 88 51 10 47
- **Pour Gries, Gries-Marienthal et Kurtzenhouse** : brigade de gendarmerie de Bischwiller, 2 rue de l'Artisanat, 67240 Bischwiller, tél. 03 88 63 21 52
- **Pour Hoerd et Weyersheim** : brigade de gendarmerie de La Wantzenau, 12 rue des Jonquilles, 67610 La Wantzenau, tél. 03 88 96 28 48
- **Pour Weitbruch** : brigade de gendarmerie de Haguenau, 66 route de Marienthal, 67500 Haguenau, tél. 03 88 07 41 00

La modification et l'annulation ne peuvent se faire qu'en **vous déplaçant en brigade de gendarmerie**.

Une fois la démarche complétée, **vous n'êtes pas informés de la façon dont se déroule la surveillance**. Vous êtes contactés par la gendarmerie uniquement si la patrouille constate quelque chose de suspect.

Quelques conseils pour partir sereinement

- Ne mentionnez pas votre départ en vacances sur les réseaux sociaux ;
- N'indiquez pas votre absence sur votre répondeur ;
- Faites relever votre courrier ;
- Vérifiez le bon fonctionnement de votre alarme le cas échéant.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Le bon réflexe contre les cambriolages

Vous prenez la route des vacances ?

Partez sereinement en demandant la surveillance de votre domicile pendant votre absence.

« Il suffira d'un signe » au Relais Petite Enfance



À l'initiative du Relais Petite Enfance de la Basse Zorn, une quinzaine d'assistantes maternelles ou gardes à domicile se sont initiées au langage des signes pour bébés avec Aurélie MORVAN de « Tous en signes 67 ».

Après une initiation au concept « bébé signe » à l'automne, les professionnelles de la petite enfance ont ensuite poursuivi leur mise en pratique lors des ateliers d'éveil du RPE.

À travers de multiples supports, les participantes ont appris à signer des mots liés aux besoins de l'enfant, de politesse mais aussi les animaux, quelques couleurs et comptines.

Les signes viennent ponctuer le discours et offrent aux tout-petits un moyen d'entrer en communication avec l'adulte. Cet outil permet notamment à l'enfant d'être moins frustré et de prendre confiance en lui puisqu'il arrive à se faire comprendre.

D'autres séances sont prévues en 2025 autour de la langue des signes avec une approche plus spécifique par thèmes pour les professionnels ainsi qu'une session de 4 ateliers parents/enfants (de 0 à 18 mois), à partir du 1^{er} février 2025.



Des temps pour les parents et les professionnels

Le Relais Petite Enfance, dans son rôle de soutien à la parentalité et la professionnalisation des assistants maternels, propose des temps pour les parents, les familles et les professionnels de la petite enfance.

Ainsi, tous les mois sont proposés des conférences, cafés-parents ou encore ateliers-débats autour de thèmes variés : le sommeil et l'alimentation, les émotions, la confiance en soi...

En 2025, vous pourrez retrouver des rencontres sur la pratique du portage, l'environnement, la communication positive et bienveillante, et bien d'autres !

Le programme trimestriel est disponible en ligne et les activités sont gratuites, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de la responsable du RPE.



Informations :

www.cc-basse-zorn.fr/rpe
06 30 00 88 61

relais-petite-enfance@cc-basse-zorn.fr

Le Kit Naissance fait peau neuve et devient le Coffret Naissance !

Depuis des années, sous l'impulsion de la Communauté de communes, de la Région Grand Est, de l'Office pour la langue et la Culture d'Alsace (OLCA) et avec les communes du territoire, un kit naissance est offert aux familles qui accueillent un heureux événement.

Ce kit se présente désormais sous forme d'un petit coffret et contient entre autres : un livre musical de comptines en alsacien, une toise pliable et le fascicule d'informations du Relais Petite Enfance de la Basse-Zorn pour les familles.

La distribution continue à se faire par la Mairie de votre commune d'habitation. De quoi souhaiter la bienvenue aux nouveaux nés du territoire en musique et en alsacien !



« Balade lunaire » avec la Mission Locale

Cette année, dans le cadre d'un partenariat entre la Mission Locale Alsace du Nord et l'animation jeunesse de La Basse-Zorn, une marche nocturne a été organisée le 28 juin.

Un premier projet partenarial avait été mené en 2023 autour du manga, dont l'objectif était de redonner confiance aux jeunes, en se projetant dans un avenir professionnel positif.

Face à l'enthousiasme des participants, une action de « Balade lunaire » s'est construite. Les jeunes engagés dans la démarche ont souhaité partager leur vision de la jeunesse et de ce qu'implique être un « jeune » en 2024. Différents stands étaient proposés tout au long de cette marche à la cinquantaine de participants. Tenus par les jeunes de la Mission Locale, ils présentaient diverses thématiques basées sur les centres d'intérêts des jeunes : la nature, l'art, le bien-être mental, le bien-être animal ou encore un stand proposant de tester un karaoké.

Les bénéfices de la soirée ont été reversés à l'association ANIMAL'HOM qui a été conviée pour présenter ses actions en faveur des personnes présentant des troubles psychiques, notamment par la médiation animale. Ce second projet en partenariat achevé, les discussions avec la Mission Locale s'engagent afin de déterminer les suites à donner.

Informations et contacts de l'Animation Jeunesse : 03 90 64 25 66
animationjeune@cc-basse-zorn.fr

Marche solidaire du Conseil Intercommunal des Jeunes (CIJ)

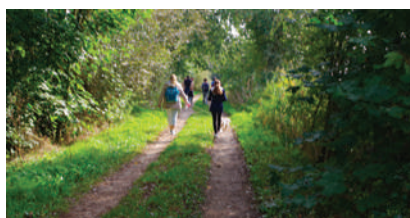
Le dimanche 22 septembre s'est déroulée la 5e édition de la marche solidaire organisée par le CIJ.

Pour cette nouvelle mouture, les jeunes conseillers ont choisi de reverser les bénéfices et dons à l'association « Zazakely Enfants de Madagascar ».



Les participants ont suivi le parcours du circuit découverte « Entre prairies et vergers » avec un départ de Weyersheim. Un déjeuner paëlla sur inscription a été ensuite organisé dans la salle du Trait d'Union.

Au total, une centaine de marcheurs ont répondu présents dont 80 étaient également inscrits pour le repas et la somme de 750 € a été collectée pour l'association.



Le camp PAMINA pour des échanges transfrontaliers



Les actions transfrontalières en partenariat avec l'Eurodistrict PAMINA - Groupement européen de coopération territoriale entre le Nord Alsace côté français, Mittlerer Oberrhein et Palatinat du sud côté allemand - sont désormais une tradition pour l'Animation Jeunesse de la Basse-Zorn.

C'est dans ce cadre que s'est inscrit le dernier « Camp Pamina », où 30 jeunes (17 allemands de Karlsruhe, Rastatt et Stutensee et 13 jeunes des territoires de la Plaine du Rhin et de la Basse-Zorn) ont participé du 5 au 9

août. L'objectif de ce séjour pour adolescents est de faire se **rencontrer nos jeunes de part et d'autre de la frontière** et ainsi faire prendre conscience de la **dimension européenne** qui nous **entoure** et finalement nous **protège**, tout en profitant d'une semaine de vacances sous le signe des loisirs.

Chacun a dû se débrouiller pour **communiquer**. Une belle osmose a régné durant ces 5 jours. Le programme était constitué de deux journées dédiées à la **connaissance de l'autre** par des jeux sportifs et de coopération, d'une journée sur la thématique de la

connaissance des institutions européennes à Strasbourg, d'une journée en Allemagne pour y pratiquer de l'accrobranche à Kandel et visiter le Musée des Arts et Médias de Karlsruhe et pour finir, d'une nuit sous tente à Stutensee.

Les relations ne s'arrêtent pas là. Lors des vacances d'automne, le groupe a été invité à participer à une journée de **préparation du prochain séjour Pamina prévu en 2025**, autour d'une activité bowling et d'un repas convivial à l'espace sportif de Kurtzenhouse. Avec les 21 jeunes qui ont souhaité participer, le projet est d'ores et déjà bien lancé.



Seniors et aidants en route vers le bien-être



Le programme du 2^e semestre a réuni **148 seniors** lors des activités de prévention à la perte d'autonomie et **20 aidants** lors des ateliers de soutien.

Alors que celui-ci se termine, celui du 1^{er} semestre 2025 est déjà prêt à accueillir les nouveaux participants. Découvrez la **nouvelle programmation pour les seniors** avec quelques nouveautés : initiation au Qi-Gong, se protéger face aux arnaques, création artistique, conférence sur le bien-vieillir et pour **les aidants** : journée bol d'air, atelier art thérapie aidant et aidé.



Retrouvez le programme des activités du 1^{er} semestre 2025 en ligne, en Mairies et à la Maison des Services.

Retour de participants

Pilates : « Je me sens mieux dans mon corps. »,
« C'est une activité qui fait beaucoup de bien, on s'approprie la respiration, les positions, les mouvements, dans le souhait permanent de s'améliorer. »
Numérique : « Cela m'a permis d'approfondir mes connaissances informatiques. »

Informations et inscriptions auprès de la CCBZ au 03 90 64 25 50
coordination-seniors@cc-basse-zorn.fr

Un espace Solidarités Seniors au sein de la Maison Alsace du territoire Nord

Située à Haguenau, à l'ancien Collège Foch, la Maison Alsace rassemble plusieurs services de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) dont : l'Espace Solidarité, l'Aide Sociale à l'Enfance, la Protection Maternelle et Infantile ou encore l'Accompagnement Renforcé Autonomie et l'espace Solidarités Seniors.

Fondée afin de développer la dynamique d'autonomie et d'améliorer le service public aux Alsaciens du territoire, la Maison accueille également d'autres organismes de conseil relatifs au logement : accessibilité, adaptation et rénovation ou encore le service seniors du Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) de Haguenau.

Quels services pour les seniors ?

L'espace Solidarités Seniors est un lieu d'information destiné aux aînés et à leurs proches. Un guichet unique propose aux publics seniors un accompagnement de proximité avec un accueil physique pour répondre aux diverses questions liées au vieillissement :

- **Accompagnement** dans les démarches administratives ;
- **Assistance** dans la mise en place d'aides personnalisées de soutien à domicile ;
- **Conseils** pour l'habitat et l'adaptation du logement ; etc...

Il s'agit d'un service de proximité et un appui pour les quatre cantons de l'Alsace du Nord : Haguenau, Brumath, Reichshoffen et Bischwiller. Les 60 ans et plus peuvent s'y rendre pour toute demande relative à l'avancée en âge.

Maison Alsace du territoire Nord
3 rue du Tournai, 67500 Haguenau
03 68 33 88 30



Les mercredis musicaux

Rendez-vous les mercredis du mois de mars pour un nouveau cycle d'auditions multi-instruments.

De manière traditionnelle, chaque classe instrumentale a l'habitude de faire sa propre audition en cours d'année et de fonctionner en vase clos. Ces mercredis musicaux permettent de réunir les différentes classes instrumentales afin d'offrir un « mini-concert » varié, tant dans les styles que dans les instruments, afin de créer un lien entre les élèves, les professeurs mais aussi les parents. L'ouverture est de mise à tous les niveaux.

Le public est invité aux auditions des musiciens apprenants, de 19h à 20h15 :

- **Mercredi 5 mars** à Hoerd, école Im Leh
 - **Mercredi 12 mars** à Weyersheim, salle Mercure de l'Espace W
 - **Mercredi 19 mars** à Gries, grande salle de l'école de musique
 - **Mercredi 26 mars** à Geudertheim, Waldeck
- L'entrée est libre et gratuite dans la limite des places disponibles.



Mercredi musical 2024 à Hoerd



Mercredi musical 2024 à Weyersheim



Mercredi musical 2024 à Gries

Portraits de professeurs de l'école de musique



Jimmy SUPLON

(professeur de formation musicale, éveil musical et intervenant en milieu scolaire)

Titulaire du Diplôme universitaire de musicien intervenant (DUMI), il a commencé la musique avec la batterie à l'âge de 7 ans et s'est ensuite intéressé à d'autres percussions et familles d'instruments. Plus récemment, il s'est passionné pour le beatbox et la loop station. Auteur-compositeur, il interprète ses chansons lors de concerts et sur sa chaîne YouTube «DgyMie». Il a participé à de nombreux championnats depuis 2018 notamment ceux de France et du monde.



Clément LUDWIG

(professeur de trompette)

Passionné de musique depuis l'enfance, il affectionne tout particulièrement la trompette. Etudiant en musicologie et au Conservatoire de Strasbourg, il aime jouer en orchestre, en Big Band ainsi qu'avec d'autres formations. Il est également président de l'ensemble de cuivres Les Brass'eurs.

Ce jeune professeur souhaite continuer à développer sa pratique instrumentale et partager sa passion de la trompette avec les élèves.



Agnès LINDECKER

(professeure de violoncelle)

Elle a fait ses études musicales au Conservatoire de Brest et à l'Ecole Normale de Musique de Paris. Passionnée de pédagogie, elle a formé de nombreux élèves tout en se produisant en concert aussi bien en musique de chambre (Quatuor Florestan) qu'en orchestre (OPS). Avec Oksana KRUPENYA, également professeure de musique à la Basse-Zorn, elle forme aujourd'hui le duo Celiano.



Patrick KLEIN

(professeur de batterie et percussions)

Son credo est de faire évoluer les élèves à leur rythme tout en préservant la maîtrise technique et stylistique (pop, rock, jazz et latin). Il leur propose également de pratiquer en petits groupes des morceaux adaptés pour des approches complémentaires et variées.



Contactez l'école de musique intercommunale :
ecole-musique@cc-basse-zorn.fr • 03 90 64 25 50

Fête et (re)faites de l'écologie, la Basse-Zorn à l'An Vert revient !

Profitez d'animations pour découvrir des solutions concrètes pour un mode de vie plus durable.

La manifestation "La Basse-Zorn à l'An Vert" est de retour le **dimanche 29 juin 2025** à l'Espace W de Weyersheim. Cet événement incontournable dédié à l'écologie et au développement durable promet une **journée festive et riche en découvertes** pour petits et grands.



Comme à chaque édition, des **ateliers participatifs** et des **stands variés** seront proposés pour sensibiliser le public aux enjeux environnementaux. Les nombreuses **activités ludiques** ainsi que des **contes, démonstrations et spectacle** feront le bonheur de tous. Plusieurs **prestations musicales** et de la **restauration** seront assurées tout au long de la journée.

Nous vous attendons nombreux pour célébrer ensemble l'écologie dans la convivialité et l'amusement.

Devenez le champion de la Basse-Zorn à l'An Vert !

Une nouveauté exaltante cette année : une course de **véhicules** pour laquelle chacun peut construire son bolide écologique et tester ses compétences sur un circuit spécialement aménagé !

Qu'est-ce que c'est ?

La course de **recyclettes** n'est pas simplement une course, c'est une célébration de l'innovation durable dans une atmosphère conviviale et ludique. C'est un événement unique en son genre qui allie la **passion des véhicules insolites**, l'**engagement écologique**, la **créativité** et une **ambiance extraordinaire**.

Elle vient enrichir l'originalité des animations proposées à la 8e édition de l'événement Basse-Zorn à l'An Vert.

Comment construire sa recyclette ?

Les participants sont invités à relever le défi de **construire leurs propres véhicules, propulsés ou tractés uniquement par la force du corps humain**, les fameuses **recyclettes**, en utilisant des **matériaux recyclés**. Que ce soit avec de vieux vélos, des palettes en bois, ou d'autres objets recyclables, les participants sont encouragés à laisser libre cours à leur **imagination**.

La course de **recyclettes** est ouverte à tous et nous encourageons chacun à participer à cette **expérience inoubliable**.

Plusieurs prix récompenseront la vitesse, l'esthétique et la combinaison des deux.



Tous les détails

Quand : le dimanche 29 juin 2025

Où : circuit de 350 mètres à l'Espace W à Weyersheim

Pour s'inscrire ? Rien de plus simple ! Il suffit de remplir le formulaire d'inscription, disponible sur notre site internet : www.cc-basse-zorn.fr/recyclettes

Informations
et inscriptions
à la course de
recyclettes



Entreprises, associations, familles ou groupes d'amis, **formez vos équipes**, créez vos véhicules à partir de matériaux recyclés et **venez relever ce défi inédit !**

Une **taxe de séjour** pour développer des actions touristiques

À partir du 1^{er} janvier 2025, la **taxe de séjour fait ses débuts** sur tout le territoire de la Communauté de communes de la Basse-Zorn.

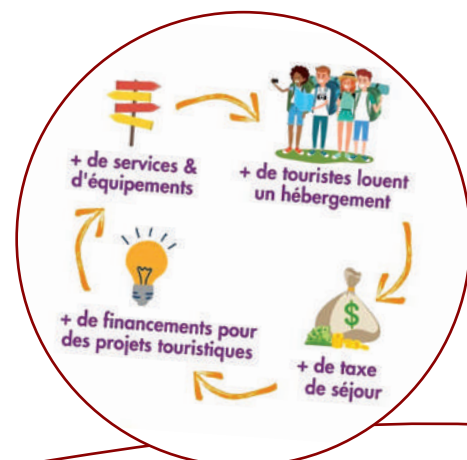
Cette taxe, qui s'applique à l'ensemble des catégories d'hébergement de tourisme, **contribue au financement des actions de développement de l'attractivité touristique**, conformément aux objectifs du projet de territoire à l'horizon 2030.

La taxe de séjour est appliquée au réel, selon le nombre de nuitées et de personnes, ainsi les touristes devront s'acquitter de la somme due auprès de leur hébergeur. Ces derniers devront ensuite déclarer et reverser la taxe à la collectivité.

La première échéance de déclaration est fixée au **10 juillet 2025** ; pour la période de collecte allant du 1^{er} janvier au 30 juin, un courrier a été adressé aux logeurs du territoire en ce sens début novembre.

■ Pour toute question, n'hésitez pas à contacter les services de la Communauté de communes ;

■ Vous proposez un logement meublé de tourisme pour de courtes périodes, par exemple durant vos vacances ou le week-end (Airbnb, gîte...) et n'avez pas reçu les informations ? **Recensez-vous auprès de votre mairie** ; cette démarche est obligatoire : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2043



Rencontres des acteurs du tourisme : création d'un réseau

Le 14 octobre et le 9 décembre, les premières rencontres des acteurs du tourisme de la Basse-Zorn ont permis de rassembler des hébergeurs, restaurateurs et acteurs culturels et de loisirs pour poser les bases d'un réseau touristique local. Nous remercions chaleureusement les participants pour leurs idées et leur engagement.

Si vous n'avez pas pu assister à ces rencontres, il n'est pas trop tard pour rejoindre ce réseau dynamique ! C'est une occasion unique de collaborer, d'échanger des ressources et de participer à la valorisation de notre territoire. **Votre expertise est essentielle** pour faire de la Basse-Zorn une destination touristique durable et attractive.

Circuits, découverte de notre territoire

La Basse-Zorn poursuit le travail d'extension et d'agrément des circuits existants. De nouveaux tracés sont à l'étude, dont l'un qui verra le jour en 2025.

La création d'un nouveau circuit en perspective

Un nouveau circuit d'environ 13 km « Gries-Weitbruch » est d'ores et déjà lancé. Il vous emmènera à la découverte des forêts et des villages de Gries et de Weitbruch jusqu'à la basilique de Marienthal et permettra de rallier le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle. Il rejoindra une partie du circuit « Vallon du Lohgraben » et sera ouvert au public au courant du 2^e semestre 2025.



Des agrès pour nos circuits existants

Nous vous invitons également à redécouvrir le circuit « Sentier botanique de Gries » qui sera aménagé de divers agrès sportifs cet hiver : barres de tractions, poutres d'équilibre, pas japonais, mais aussi d'équipements de loisirs. En effet, des tables et bancs ponctueront désormais les circuits afin de favoriser des temps de pause pour profiter des richesses naturelles offertes par notre territoire. Bonnes balades à tous !

Balades nature, à la découverte du territoire...

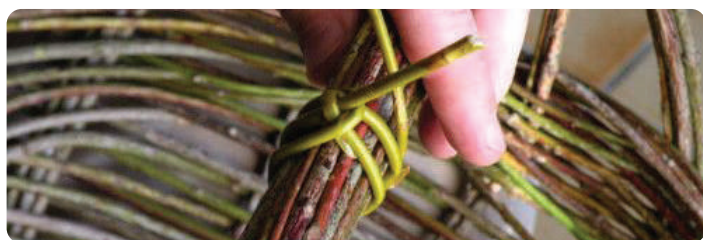
les rendez-vous du 1^{er} semestre 2025

La Communauté de communes et le Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (CINE) du Delta de la Sauer et d'Alsace du Nord vous proposent pour 2025 un nouveau programme de balades nature et patrimoine riche et varié. C'est l'occasion pour chacun de se rapprocher de la nature, de s'émouvoir et découvrir son environnement proche sous de multiples facettes. Respirez... Partez en balade...

Vannerie sauvage

► **Dimanche 23 février après-midi, à Weyersheim**

Tout au long de la balade venez découvrir différents végétaux et essayez-vous au tressage et à la réalisation de diverses petites créations grâce aux éléments qui vous entourent.



Les dents de la Zorn

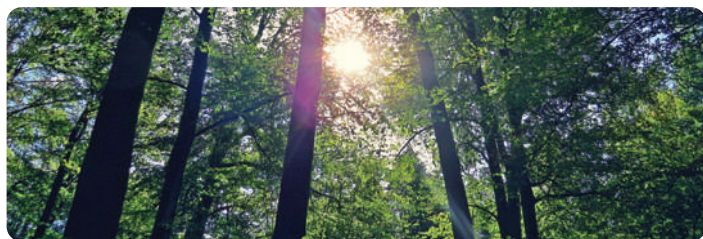
► **Samedi 1^{er} mars matin, à Hoerdt**

Venez découvrir le monde fascinant de l'ingénieur hydraulique de nos rivières.

Sylvothérapie ou bien-être par la forêt

► **Dimanche 30 mars matin, à Gries**

Profitez d'un « bain de forêt » pour vous reconnecter à la nature. Celle-ci est en effet chargée en énergies et elle vous permettra d'être en symbiose avec les éléments et de pratiquer la pleine conscience.



Les oiseaux, mélodies du printemps

► **Samedi 5 avril matin, à Gries**

À chacun son heure, à chacun son refrain. Venez vous réveiller aux sons mélodieux des oiseaux du printemps et apprenez à les reconnaître à leur chant.

Passereaux et autres oiseaux

► **Dimanche 27 avril matin, à Bietlenheim**

Au cours d'une promenade entre village et vergers, venez étudier les oiseaux et leurs modes de vie. Observation et écoute attentive afin de les reconnaître seront au programme.



Inscription obligatoire, l'heure et le lieu du rendez-vous vous seront communiqués à l'inscription.

À la découverte des chauves-souris

► **Vendredi 16 mai soirée, à Geudertheim**

Seuls mammifères volants présents en France, elles sont à la fois mystérieuses et fascinantes. Venez découvrir les chauves-souris à la tombée de la nuit.



Plantes sauvages comestibles et médicinales

► **Jeudi 1^{er} mai matin, à Weyersheim**

L'intervenant présentera diverses plantes sauvages comestibles et médicinales et dévoilera les mille et une manières de les utiliser au quotidien.

Pêcheurs de curiosités

► **Dimanche 18 mai matin, à Gries.**

Epuisette, seau, bottes, tout le monde est équipé ? Petits et grands venez découvrir les mystérieux habitants des mares. Sortie adaptée aux grands et aux petits à partir de 3 ans.



La Zorn entre nature et histoire

► **Samedi 7 juin matin, à Geudertheim**

La Zorn traverse le territoire de la Communauté de communes. Lors de cette balade, vous découvrirez sa tumultueuse histoire mais aussi la faune et la flore qu'elle abrite.

La Basse-Zorn à l'An Vert fait sa balade

► **Dimanche 29 juin après-midi, à Weyersheim**

Lors de la manifestation de la Basse-Zorn à l'An Vert, partez à l'exploration du monde vivant.



Renseignements et inscriptions :
Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (CINE)
du Delta de la Sauer et d'Alsace du Nord
03 88 86 51 67 - agendacine@gmail.com
Sorties prises en charge par la CCBZ

Retrouvez l'agenda de tous les événements
en Basse-Zorn sur notre site :
www.cc-basse-zorn.fr/manifestations

